

1. Rétroactes

Lors de l'assemblée générale de la FRBB du 09 juin 2007, il a été décidé que la présente saison :

- la partie juridique du ROI de la FRBB restera d'application ;
- l'AWBB et la VBL désigneront les membres appelés à siéger.
- Lors de la réunion de concertation AWBB -VBL du 13 juillet 2007, les dispositions suivantes ont été envisagées :

- nomination de 2 coordinateurs (1 AWBB + 1 VBL)
- en première instance : 2 juges (1 AWBB + 1 VBL)
- en appel : (2 AWBB +21 VBL)
- cassation composition ad hoc

2. Décisions du Conseil d'administration

Coordinateur : Mr Van De Put

membres effectifs : MM Smitz, Courcelles, Tomsin, Buffe et Ferrarin.

Membres suppléants : Buchet, Segers, Michel, Ernotte.

Membres ad hoc : Hancotte, Maisin